

en Canada, à quelques arpents de son couvent ? Si court qu'ait été son séjour sur les bords de la rivière Saint-Charles, il a dû parcourir, une fois au moins, les méandres de cette rivière, dont il nous a fait connaître le nom indien. Que faut-il davantage ? Il est inutile d'ailleurs de s'arrêter à l'objection que ce missionnaire, venu ici pour évangéliser les tribus disséminées dans les forêts, se serait laissé arrêter par les difficultés d'un *trajet par eau ou à travers une forêt vierge*. La forêt vierge, sur cette pointe de terre, ne devait être que de simples broussailles.

Du reste, M. le Dr Dionne admet que le Frère Sagard a visité l'emplacement du fort *Jacques-Cartier*, quand il dit :

“ Les passages que l'on trouve dans les *Voyages de Champlain* sur ce sujet, (l'emplacement du fort *Jacques-Cartier*), sont beaucoup plus explicites que dans Sagard, quoique tous deux aient pu examiner sur place les vestiges de cheminée, les traces de fossés, les pièces de bois équarries et les boulets de canon dont parle le premier gouverneur de la Nouvelle-France (21).

Peut-on supposer enfin, que le Frère Sagard se soit mépris au point d'évaluer à sept ou huit cents pas, une distance qui n'en a pas moins de treize cents ? Il ne faut pas oublier qu'il venait de passer une année en pleine forêt, au milieu des tribus huronnes, et à une époque où toutes les petites distances se mesuraient au pas.

M. le Dr Dionne a fait une dissertation savante dans laquelle il tente de prouver : 1o que la carène de navire trouvée en 1843 dans les vases de la rivière Saint-Michel (22) ne peut appartenir à la *Petite-Hermine* ; 2o que la rivière Saint-Charles a bien pu être visitée par des navires français entre les années 1536 et 1603.

Mais je demande comment accorder ces deux conclusions avec cette phrase que je trouve dans son *Etude* sur le découvreur du Canada : “ Or, il est impossible de retracer le passage en ces lieux (la rivière Saint-Charles) avant *Champlain*, d'autres Européens que Jacques Cartier au temps de ses découvertures et ses compagnons (23).”

8e. Cet extrait de l'*Etude archéologique* de M. le Dr Dionne sur le fort *Jacques-Cartier* et la *Petite-Hermine* semble bien aussi quelque peu étrange, si on le met en regard de celui qui vient après :

(21) *Jacques-Cartier*, p. 254.

(22). Cette carène de navire était recouverte de *cinq pieds et demi de vase*, *id.*, p. 273.

(23) *Id.*, p. 276.